OXYGÈNE de Soisy

ISSN 1622-3225

trimestriel
n° 20
juillet 2004

1 euro

Informations ~ opinions • le journal des Soiséens

La construction du centre culturel de nouveau reportée par le maire

SOUVENEZ-VOUS, de ce joli panneau qui était apparu sur la friche Rincheval quelques semaines avant les dernières élections municipales : *« Ici emprise du futur espace culturel »*. Il s'agissait juste de faire croire que le candidat Strehaiano allait respecter les promesses faites lors de la campagne électorale de 1995, alors que finalement il avait préféré déplacer l'école maternelle Emile-Roux et agrandir la mairie plutôt que construire ce centre culturel.

Avenue du Général-Leclerc, mars 2001...

Mais, ayant peur que cet « oubli » ne lui coûte cher électoralement, il avait fait mettre cette pancarte juste avant les élections et, une fois les élections passées, l'avait fait... retirer, se contentant de missionner un cabinet privé pour déterminer l'ampleur des besoins (!).

On espérait malgré tout, surtout après la création de la communauté d'agglomération et les possibilités de financement qu'elle offre, que le candidat Strehaiano ne voudrait pas se faire prendre deux fois de suite en flagrant délit de mensonge sur le même sujet et que, au moins, la première pierre du centre serait posée avant 2007. Hélas, à trop tirer sur la ficelle, les maires des communes voisines se font de plus en plus tirer l'oreille.

Plutôt un parking. – Et c'est ainsi qu'au cours du conseil municipal du 27 mai, presque par hasard, à l'occasion de la présentation du projet de revitalisation du commerce en centre-ville, que les élus ont appris que le maire avait décidé de construire un parking souterrain avenue du Général-de-Gaulle pour 4 millions d'euros et que *« la restructuration du centre civique* [...] *et la réalisation d'un centre culturel verront le jour de façon progressive de 2007 à 2009 »*.

C'est-à-dire que, malgré les promesses de 1995 et de 2001, le centre culturel ne verra pas plus le jour au deuxième mandat qu'au premier... Le maire osera-t-il remettre *la même pancarte* avant les prochaines élections ?

JEAN THOMAS

Confiance dans l'Europe

Le 13 juin dernier les élections européennes ont révélé une méfiance envers la construction européenne. Presque cinquante après le traité de Rome le projet d'une Europe unie semble manquer singulièrement de souffle et d'adhésion de la part des populations y compris de celles des dix pays rentrés récemment dans l'Union. Finalement que manque-t-il à cet ensemble pour ressembler à autre chose qu'à un vaste espace sans frontières où la concurrence n'a jamais été aussi vive entre territoires, entreprises, salariés ?
On peut se demander bien sûr si les divergences apparues au sujet de la guerre en Irak n'ont pas encore éloigné la perspective d'une Europe où la politique étrangère serait vraiment commune. La confiance manifestée entre chefs d'Etat n'est que de façade, personne ne voulant risquer d'entraîner son pays dans une politique extérieure non strictement nationale.
Or, ce manque de confiance au plus niveau, cette impossibilité de concrétiser un rêve, cet accomplissement impossible rejaillit visiblement sur l'état d'esprit des opinions qui finissent par ne considérer l'Europe qu'au travers des difficultés économiques et sociales.
Finalement, alors qu'un nouvel élargissement jusqu'aux portes de l'Asie centrale se profile, ne faudrait-il pas revoir entièrement les institutions européennes, en prévoyant pourquoi pas une porte de sortie à ceux qui ne s'y reconnaissent pas, afin de tendre vers une certaine cohérence et surtout sortir de ce malaise, de cette défiance qui ruine tout projet fédératif ?

ARNAUD ESTRADE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une nouvelle piscine à Soisy ? Oui, mais une piscine solaire

Il est question de construire une nouvelle piscine à Soisy, même si, aux dernières nouvelles, celle-ci serait en fait financée en partie par la Communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency et située sur le territoire de la commune d'Andilly, mais tout près du collège Schweitzer, à la limite des deux communes. La piscine actuelle serait alors abandonnée.

Quoi qu'il en soit, ne serait-il pas indispensable, surtout dans le contexte de dégradation accélérée de l'environnement et de l'épuisement des ressources, de s'orienter vers une énergie renouvelable pour le chauffage des installations ?

Des exemples tout proches. – Certains l'ont fait il y a plus de vingt ans, comme par exemple la communauté de communes de Domont-Ezanville-Piscop-Saint-Brice qui s'est orientée dès 1983 en partie vers l'énergie solaire pour construire sa piscine, qui reçoit en semaine entre 700 et 800 scolaires par jour et a une fréquentation annuelle (scolaires et public) d'environ 260.000 entrées.

Elle comprend un bassin extérieur de 375 m² (1.000 m³) ouvert de juin à début septembre, chauffé à 26° C mini avec une « moquette solaire » (c'est-à-dire un faisceau de tuyaux en caoutchouc) de 196 m² installée sur le toit. Le besoin de chauffage – 190.000 kWh/an – est entièrement couvert par la moquette, il pourrait être éventuellement complété par la chaudière à gaz en cas de faible ensoleillement, mais ce ne fut jamais le cas en vingt ans selon son directeur.

Ce type d'installation est amorti très rapidement (deux ans à Ezanville), ne nécessite aucun entretien particulier et il n'est prévu à ce jour aucun travail sur la moquette même pas sur la petite pompe de circulation alors que la chaudière à gaz a subi trois interventions cette année.

Le bassin intérieur de 250 m² est chauffé à 29° C mini par une chaudière à gaz et avec l'apport de la moquette solaire lorsque que la température extérieure est au moins de 16°.

Utiliser les subventions. – La chaudière assure aussi le chauffage des locaux et des douches mais, à Soisy, il serait possible de faire le chauffage des douches et des sanitaires avec des panneaux vitrés sur le toit qui ont l'avantage de fonctionner toute l'année puisque ce n'est pas la chaleur des rayons du soleil qui importe mais les infrarouges tout aussi efficaces en hiver, la chaudière à gaz apportant le complément nécessaire.

Le coût de l'installation est plus élevé que pour la moquette mais l'Ademe* (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) incite à les installer avec une subvention à hauteur de 50 % (avec une participation de la région), ce qui rend l'installation rapidement rentable d'autant qu'il n'y a pas, là non plus, d'entretien particulier à prévoir. L'Ademe se charge de la conception adaptée aux besoins selon le type de piscine envisagé et une piscine de ce type est en cours de réalisation à Montreuil.

Le bilan énergétique est très positif, 100 % des apports sur l'extérieur, 40 à 50 % sur les douches (à Ezanville la consommation moyenne des douches est de 15 m³ d'eau chaude par jour à 4,5 euros le mètre cube) et donc le bilan financier l'est aussi très largement, sans compter que les nuisances sur l'environnement sont très nettement diminuées : réduction des émissions de CO_2, moindre participation au réchauffement de l'atmosphère et plus faible utilisation d'énergie non renouvelable. Ne pas choisir la solution « solaire-thermique » paraîtrait incompréhensible.

Frédéric Chassot

* Ademe, 6-8 rue Jean-Jaurès 92807 Puteaux Cedex. L'Ademe subventionne également des installations chez les particuliers.

radio-trottoir

LA COLLECTE DU VERRE À DOMICILE qui s'effectue depuis le mois de juin est plutôt ressentie de façon positive. Toutefois, de nombreux Soiséens pensent qu'il aurait été plus judicieux de ne pas faire toutes les collectes le même jour (lundi ou mardi suivant les zones), car il y a des soirs où il ne reste plus beaucoup de place aux piétons pour se faufiler entre les poubelles !

COMME BEAUCOUP D'ÉCOLES DE SOISY, l'école Emile-Roux I risque de subir une fermeture de classe à la rentrée, le poste rendu vacant par le départ à la retraite de Mme Dachez n'étant pas remplacé. Cette regrettable situation est en partie due au flou qui règne quant aux secteurs scolaires, la mairie ayant une politique très fluctuante suivant les périodes et les pressions des uns et des autres.

UNE COMMISSION CHARGÉE DE LA PLACE DES HANDICAPÉS dans la ville se réunirait depuis quelques mois à la mairie. Elle a de quoi faire puisqu'il y a plein de trottoirs impraticables en fauteuil roulant et même pas de « place handicapé » devant la poste. Etonnant, quand même, qu'il faille réunir une commission pour constater cela !

PAR UNE LETTRE ENVOYÉE À TOUS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX le 18 juin (!), notre député François Scellier a fait savoir qu'il était candidat aux élections sénatoriales du 26 septembre [et donc démissionnerait de son poste de député], sous réserve que celle-ci soit *« souhaitée et soutenue par le plus grand nombre d'élus locaux »*. Gageons que son suppléant, par ailleurs conseiller général et maire de Soisy, sera le premier à s'inscrire au fan club !

Ce journal est le vôtre
EXPRIMEZ-VOUS !
oxygene-soisy@voila.fr
B.P. 47, 95230 Soisy Cedex

POLICE

Pas de cow-boys sur le macadam !

Nombreux sont les Soiséens qui ont constaté ces derniers mois un changement dans la présence policière. Mais, quand c'est pour contrôler la vitesse des voitures rue de Montmorency, qui est une rue excessivement dangereuse, on ne peut évidemment que s'en féliciter.

De même lorsqu'un groupe s'installe par exemple rue du Puits-Grenet et procède à des contrôles systématiques. On apprend trop souvent qu'il y a des accidents causés par des assassins qui se sont déjà fait retirer leur permis mais qui continuent à rouler. Il est donc bien nécessaire de procéder à ce genre de contrôles.

Respecter les procédures. – Mais, selon les règles déontologiques, ces contrôles doivent s'effectuer suivant des procédures très précises : en l'absence de flagrant délit (défaut de ceinture, usage de portable au volant), un policier patrouillant dans sa voiture n'a pas à faire brusquement demi-tour, actionner son gyrophare et se mettre à poursuivre et à arrêter une voiture simplement parce que tel est son bon plaisir ou que la tête du conducteur ne lui revient pas.

Ce sont pourtant des choses qui se voient à Soisy, les « victimes » semblant être le plus souvent parmi les plus faibles, femmes seules et personnes âgées. Et très difficile à dénoncer, parce que le policier en question peut toujours invoquer un comportement anormal. A partir de ce moment-là, parole contre parole, le citoyen ordinaire n'est pas à armes égales, surtout si la hiérarchie se désintéresse du problème.

Contrairement à son prédécesseur qui avait compris tout l'intérêt qu'il y avait à rechercher le dialogue, il semblerait que le nouveau commissaire préfère rester muré dans ses certitudes. Pourtant, le métier de policier est déjà bien assez difficile comme ça. Que va-t-on gagner si les 99 % de gens qui veulent que la loi et l'ordre soient respectés se mettent à avoir un ressenti négatif à l'égard de leur police ? Ne serait-il pas plus intelligent et plus efficace de tout faire pour établir des relations de confiance ?

François Delcombre

DISTRIBUTION

Bienvenue aux caisses vertes

Il y avait déjà les caisses Auchan, qui irritaient tout le monde parce qu'il n'y avait pas la queue mais pour lesquelles il fallait une carte de crédit spéciale (une de plus !) pour pouvoir les utiliser. Mais, depuis les vacances de Pâques, nous avons eu la bonne surprise de voir apparaître à Auchan les « caisses vertes ».

Pourquoi « vertes » ? Vertes comme « écologiques » sans doute. Et c'est vrai que ces caisses sont plus respectueuses de l'écologie que les autres puisque, contrairement aux voisines, elles ne donnent pas de sacs plastiques, ce qui est signalé par des affiches et annoncé à haute voix par les caissières.

Trouver des mesures incitatives. – Auchan a enfin réagi à l'inquiétude générale concernant ces sacs plastiques, dont il est distribué 17 milliards d'exemplaires chaque année en France. Et même en matériau recyclable comme ils l'étaient depuis quelques mois, cela ne voulait pas dire qu'ils ne posaient aucun problème puisque même l'industrie du recyclage est dévoreuse d'énergie. Il est toujours plus écologique (et économique) de ne pas fabriquer un produit inutile que de le recycler.

Il faut bien sûr ne pas tomber dans l'excès inverse et que le magasin puisse toujours donner quelques sacs en dépannage. Mais il faudrait surtout que, avec des campagnes de publicité et des mesures incitatives fortes, chacun pense à prendre ses paniers quand il va faire les courses et que, d'ici quelques mois, la proportion de caisses « rouges » et de caisses vertes soit inversée !

Catherine Bleuzé

radio-trottoir

L'ILE-DE-FRANCE, QUI EST UNE DES RARES RÉGIONS à avoir signé un contrat d'Eco-Région, a pourtant quelquefois des pratiques surprenantes. Alors que l'Ufolep (Union française des oeuvres laïques d'éducation physique), qui met en avant des valeurs citoyennes dans la pratique du sport, se voit attribuer une subvention de 156.000 euros soit 4,56 euros par licencié, le sport automobile, dont les valeurs véhiculées sont moins évidentes, reçoit 292.000 euros, soit... 58,40 euros par licencié. Le vote « contre » des Verts n'a rien changé mais espérons que, la prochaine fois, les autres élus se rendront compte que les collectivités responsables n'ont pas à encourager le développement d'activités bruyantes et polluantes.

Pour obtenir des aménagements cyclables en vallée de Montmorency
dimanche 19 septembre 2004

3e Ronde à vélo de la vallée

Départ Est à l'Intermarché de Montmagny à 10 heures
Arrivée à l'orangerie d'Eaubonne

A l'appel du MDB et de nombreuses associations

EXHIBITION

Quelle éthique pour les Miss ?

QUELLE TRISTESSE de constater l'existence d'une manifestation qui nous interroge sur son sens, sa finalité et sur sa générosité. Il est vrai qu'une certaine générosité n'est sans doute pas à la mode et c'est fort dommage ! Nous voulons parler de l'élection de Miss Val-d'Oise le 5 juin à Andilly. Sur quelles valeurs repose le choix des organisateurs ? Y a-t-il une éthique dans ce genre de compétition ?

Pas d'argent public. – Si on ne peut empêcher les gens de se livrer aux activités qu'ils souhaitent, nous pensons que les collectivités publiques n'ont pas à encourager ce genre de manifestations. Et que donc la subvention de 10.000 euros votée le 12 mai par la communauté d'agglomération est scandaleuse.

Faut-il rappeler que l'être humain, homme ou femme, n'est pas un objet mais un individu dont les qualités multiples ne se bornent heureusement pas à l'aspect physique ni à la recherche d'un idéal de beauté ?

Depuis une quinzaine d'années, une évolution des mentalités a permis aux jeunes filles et aux moins jeunes de « se montrer », de « se donner en spectacle » dans le but d'exprimer des émotions, des ressentis, des idées... Alors, ne régressons pas !

ARLETTE SELLEM

TRAVAUX PRATIQUES

Economies d'énergie au quotidien

TENIR UN DISCOURS RIGOUREUX sur l'énergie nucléaire, les énergies renouvelables, c'est très bien, c'est ce que font les Verts... Envisager concrètement quelles peuvent être les sources d'économie dans la vie domestique, c'est tout aussi nécessaire et c'était l'objet de la conférence-débat que tenait le groupe local des Verts le 24 mai à Deuil-la-Barre.

Pour cela, les Verts avaient invité Laurent Leguyader, magnymontois bien connu et adhérent de l'association Les négaWatts, qui développa la question des économies d'énergie domestique et plus spécialement le chapitre de l'éclairage.

Bien choisir ses lampes. – Pour vous, nous avons glané quelques conseils, et tout d'abord celui d'éviter les halogènes, car ils sont catastrophiques du point de vue écologique.

Les tubes fluo sont intéressants : les tubes récents, à haut rendement, ont une excellente efficacité lumineuse. Leur durée de vie est en moyenne 15 fois plus longue que celle des lampes à incandescence. Ils conviennent très bien pour une cuisine, une salle de bain ou un atelier.

Les lampes fluocompactes (LFC) ou basse consommation consomment 4 à 5 fois moins que les lampes à incandescence et durent normalement de 8 à 13 fois plus longtemps. En changeant une lampe standard de 100 watts contre une LFC de 20 watts qui produit le même flux lumineux, le surcoût d'achat est annulé en moins d'un an et, en fin de vie, une LFC permet d'économiser 150 euros sur environ cinq ans. Mais, attention, le marché a été inondé de lampes de qualité médiocre à bas coût. Il importe donc d'être sélectif.

On notera également que la question des déchets est importante car les LFC et les tubes deviennent des déchets potentiellement toxiques en fin de vie. Une directive européenne est en cours qui permet de réduire les teneurs en matériaux toxiques et, pour les fluocompactes, les fabricants seront responsables de la collecte et du traitement à l'automne 2005.

BERNARD ROZE

vie du conseil

APRÈS PLUSIEURS MOIS D'ABSENCE INEXPLIQUÉE, celui qui prétendait être le chef de file du groupe Ensemble vivons Soisy (PS-PC), Jean-Michel Humeau, est réapparu au conseil municipal du 27 mai. Totalement silencieux, il a néanmoins émis les mêmes votes que la droite. Alors que l'honnêteté politique voudrait qu'il démissionne de ce mandat qu'il a obtenu grâce aux électeurs de gauche, il ne daigne même pas fournir un mot d'explication sur son changement de cap à 180 ° !

LES TARIFS DE LA BROCANTE D'AUTOMNE ont été décidés lors du conseil municipal du 30 avril. Jean-Pierre Uhlemann, nouvel élu mais vieux socialiste, s'est étonné que soient fixés les mêmes montants pour tous, Soiséens et non-Soiséens, professionnels comme particuliers. Le maire a répondu qu'il était difficile de faire le tri entre les Soiséens et les non-Soiséens et que, pour les professionnels, c'était plutôt un tarif moins élevé qu'il faudrait pratiquer, à cause des charges... A chacun sa logique.

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL et d'habitat des gens du voyage était à l'ordre du jour du conseil du 25 juin. Poursuivant le combat qu'il mène depuis neuf ans, le maire a invité sa majorité à voter contre ce schéma qui prévoit la création de neuf places à Soisy. Les quatre élus de gauche (1 PS, 1 PC, 2 Verts) ont reconnu qu'il n'était pas aberrant de raisonner au niveau de la communauté d'agglomération, mais ont voté « pour » au nom des valeurs fondatrices de la République.

« OXYGÈNE »
est en vente dans toutes les bonnes librairies de Soisy. N'hésitez pas à le demander

OXYGÈNE de Soisy Trimestriel d'information et d'opinion publié par l'association Oxygène de la Cité retrouvée - ISSN 1622-3225
Imprimerie RPS Repro, 86 rue du Général-Leclerc 95120 Ermont ; dépôt légal juin 2004 ; directeur de publication François Delcombre
Abonnements : 2 ans 7,50 € ; 2 ans soutien 15 €. **Adhésions** (année scolaire) : Membre actif 16 € ; membre bienfaiteur 32 €
Chèques à l'ordre d'Oxygène de la Cité retrouvée, boîte postale 47, 95230 Soisy-sous-Montmorency ; Courriel : oxygene-soisy@voila.fr